

Limé sur Vesle

La Vesle a toujours servi de limite entre les différents terroirs qu'elle délimite mais elle fut souvent exploitée en commun sauf lors de difficultés judiciaires entre les seigneurs riverains. Une appréciation de 1599 la trouvait plus navigable que l'Aisne où les besognes devaient user d'allèges pour franchir les mortes-eaux, mais le lit de la Vesle était encombré de dix huit moulins dont les seigneurs entendaient conserver les revenus.

Depuis les Romains, la navigation de la Vesle était un projet qui intéressait les Rémois et ce fut à l'occasion de différentes études sur le terrain que fut calculé le débit du cours d'eau. Les mesures effectuées aux vannes de moulins attribuaient un lit de deux mètres carrés de section verticale pour un courant de 5,30 mètres par seconde pouvant s'élever jusqu'à 6,26 mètres/sec., valeur qui est faussée par le canal de dérivation. Au pont Saint-Jean, le lit avait 7,68 mètres de large pour une profondeur de deux mètres environ et une vitesse supérieure à six mètres.

Autre ressource, soigneusement entretenue celle-ci, par la volonté des religieux de Braine, le poisson et la pêche mentionnés dans les baux du "Pont d'Ancy". Ces contrats révèlent une petite exploitation en surface cultivée (au XVI^e siècle) composée surtout de prés, îles, aulnois et saulsois tenants à la rivière, en tout cinq arpents dix verges. Les actes du siècle suivant sont plus précis sur les redevances : deux éperviers de fil à prendre poissons, les religieux fournissant le plomb, deux plats de poissons et trois levées de filets par six mois, une livre de cire, deux poulets d'inde et quatre paires de grands poulets. Dans toutes les abbayes il était demandé de la cire aux plus anciennes censes, ce qui impliquait l'élevage de "mouches à miel", et pour les autres redevances, un poulailler assez conséquent. Au travers des textes il est souvent fait référence à la *ventellerie*, ou ventaux d'écluses, servant à inonder les pâtures proches du cours d'eau. Ainsi en 1681 : "entretenir les fossés et conduits des eaux et ventelleries par lesquels on fait entrer lesdites eaux dans les prés lors qu'ils en ont besoin".

Comme le fermier du "Pont d'Ancy" exploitait peu de surface au XVI^e siècle, il faut parler des autres cultivateurs et de leurs seigneurs propriétaires. Le plus proche voisin, au sud, Bruyères, était aussi dépendant de Saint-Yved, ancienne abbaye de religieuses de l'ordre de Prémontré : le Mont-Hussart, possession de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, peut avoir installé dans la plaine une ladrerie dans les quelques parcelles de son fonds ; mais les vassaux, vicomte de Limé, seigneur des fiefs d'Aplaincourt, de la petite Cense, de la Malmaison ou autres non concernés par la rivière de Vesle, avaient le reste. Le plan du XVII^e siècle est précis sur ce point. Les moulins de Limé, de Bruyères et de Quincy montrent l'existence de petits rûs exploités en détournant leur cours pour l'amener en un lieu plus favorable à une chute et installer plusieurs moulins à tan, à blé, à huile ou tordoir fonctionnant alternativement suivant les besoins.

Le fief de la Malmaison est un cas particulier car il comportait un château, ruiné au XVI^e siècle, construit au bord de l'eau que l'on faisait entrer à volonté dans les fossés, donc par "ventellerie", pour la défense ou pour la pêche. Cette île artificielle (?) occupait un arpent un quart, avec droit de pêche et droit de travers, ou redevance due au franchissement des ponts d'accès à l'île. Ce dernier droit disparut au XVII^e siècle, en même temps que les vantaux de l'île d'Ancy devenaient arches. La Malmaison n'était pas reconstruite, le détenteur du fief ne sachant plus situer la cave qu'il supposait exister sous le corps de logis principal, en 1748.

Suivant l'historien du Valois, Carlier, les Romains auraient canalisé la Vesle pour la rendre navigable, ce qui laisse supposer que le cours ne faisait pas tourner de moulin. Il ne précise pas la taille des bateaux qui devaient arriver à Reims. Dans les archives de cette ville des documents montrent que le projet existait au XIV^e siècle, avec les mêmes obstacles rencontrés plus tard. La même source vaut pour les siècles suivants, si ce n'est qu'il y eut un début d'exécution autour de Braine, dont les traces étaient encore visibles au siècle passé sur plus de une lieue et cinquante pieds de large. En 1560, arrivaient à Reims des bateaux venant de Rouen ou Paris ; des lettres patentes de Henri III font foi de la navigation sur la Vesle et un bateau chargé de morue fut saisi à Braine, le 5 octobre 1585. Les bateaux parvenaient au parc du château, en 1741, qu'il faut considérer comme véritable limite, les méandres de l'amont ne pouvant laisser passer un bateau chargé.

De ces activités, nous pouvons considérer que les habitants de la plaine entre Limé, le Pont d'Ancy, Bruyères et la Malmaison vivaient de l'eau, au moins jusqu'au XVI^e siècle, et peut être un peu plus de la terre dans les siècles suivants. Le nombre et la situation des moulins représentés sur le plan de la première moitié du XVII^e siècle, montrent que les ruisseaux n'avaient pas leur cours naturel depuis longtemps, et d'autre part, lors des relevés du nivellement pour les travaux de canalisation, en 1741, le chemin de Braine à Limé fut trouvé quatre pieds plus bas que les vannes du moulin le plus proche à l'entrée de la ville de Braine, ce qui permet de penser que le cours de la Vesle n'est pas dans son lit naturel, lui aussi, au moins dans sa partie immédiatement en amont du moulin en question. Toutes ces rectifications de parcours imposées au cours d'eau encadrent la plaine de Limé, avec les viviers à poissons. Les points les plus bas de la plaine devaient connaître de longues périodes d'inondation.

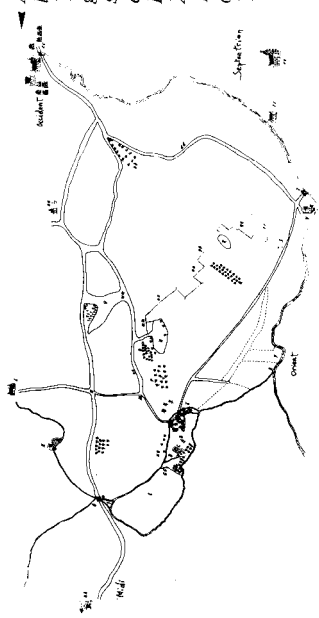
Yves GUEUGNON

SOURCES

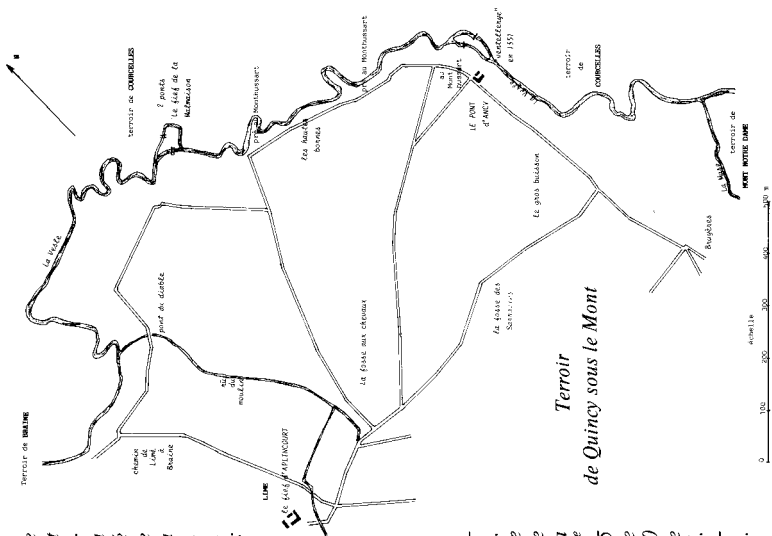
Mémoires de la Fédération du département de l'Aisne, t. III, les ponts de la Vesle, E. Bouchel.

Bulletin de la société historique de Soissons 3-XVI, la canalisation de la Vesle, E. Bouchel. Bibliothèque de Soissons : Carlier, Histoire du Valois, mss 2843 Limé (3 volumes, 1478-1626, 1622-1633, 1633-1756).

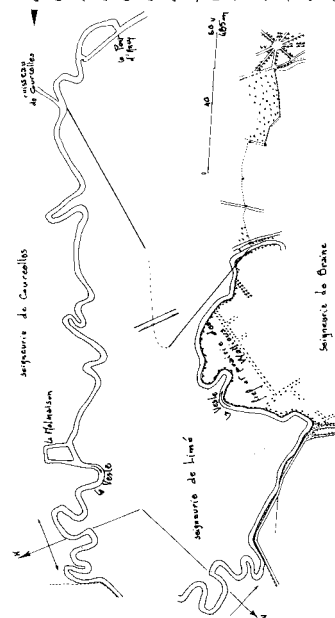
Archives départementales de l'Aisne : abbaye Saint Yved de Braine H 1023 ; le Mont Husart H 1770 ; E 129, comté de Braine ; archives de notaires 49 E 53, 49 E 51/6.



Archives départementales de l'Aisne. H 1030, abbaye Saint Yved de Braine. Plan de la seigneurie de Bruyères, avec la séparation des vicomté de Limé et comté de Braine, au duc de Bouillon, première moitié du XVII^e siècle. Longueur h.t. 1,10 x 0,55 m. Sans échelle, orientation imprécise. Dessin : Y. Gueugnon.



**Terroir
de Quincy sous le Mont**



Société archéologique, historique et scientifique de Soissons. Dossier d'archives n° 15, pièce n° 13. Plan de bornage et pêche entre Braine et Limé sur la rivière de Vesle, fin du XVIII^e siècle ; longueur h.t. 1,65 x 0,67 m, largeur de la bande 0,275. Échelle 113 mm pour 40 verges, mesure du comté de Braine (= 6,0637 m) = 112137. Le nord est confondu avec la bissectrice extérieure de l'angle. Dessin : Y. Gueugnon.